

INFORMATION EAUX

N° 568

Novembre 2005

Le Partenariat
Français pour Mexico
Forum Mondial de l'Eau
16 - 22 mars 2006

CNFME 2006

Deux nouveaux Catalogues
"Eau" et "Déchets"

MEDD

Un plan de gestion de la rareté de l'eau

Les nouvelles des Agences de l'Eau

Mairie de Paris

Création de l'Observatoire de l'Eau

Solidarité Eau Europe

Bilan positif de la Semaine de Strasbourg

CIEau

Les français aiment mieux l'eau du robinet !

DEPURANAT

L'épuration naturelle des eaux résiduaires

AquaFed

Une Fédération Internationale
des Opérateurs de Services d'Eau

AQU@VEILLE

L'actualité du monde de l'eau
sur votre messagerie
aquaveille@oieau.fr

CNFME :

Les stages de janvier à mars 2006

Dossier Thématique :

Les boues d'épuration urbaines



Office
International
de l'Eau

www.oieau.org

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Artois-Picardie 2
- Rhin-Meuse 3
- Seine-Normandie 3

Actualités Françaises 4

Agenda des Événements 11

Actualités Internationales 6

Librairie 12

RIOB : Réseau International des Organismes de Bassin 7

Dossier Thématique 13

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 8

Retrouvez les documents sélectionnés et analysés et les références récentes de JURIEAUDOC sur votre messagerie et sur notre site

Visitez aussi notre site Internet : <http://www.oieau.org>

3.000.000
de visiteurs
en un an !

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL
Rédactrice en Chef : Catherine JUERY
Rédacteur : Ghislain LOISEAU
Maquette : Nathalie CHAILLOU
Frédéric RANSONNETTE
Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 454,48 Euro TTC
Etranger : 380,00 Euro

Office International de l'Eau
Direction de l'Information,
de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 51^{ème} année



Office International de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- | | | |
|--|---|---|
| 1 LES POMPES CENTRIFUGES | 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT | 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR |
| 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES | 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION | 15 LES POMPES |
| 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE | 9 L'OZONATION DES EAUX | 16 LE DIOXYDE DE CHLORE |
| 4 INSTRUMENTS DE MESURE | 10 LA CHLORATION DES EAUX | 17 LA SURPRESSION |
| 5 LE COMPTAGE | 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX | 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES |
| 6 LA ROBINETTERIE | 12 POSE DES CANALISATIONS | H5 QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? |



Pour commander

Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - eaudoc@oieau.fr

LES DEUX NOUVEAUX CATALOGUES "EAU" ET "DÉCHETS"

LE CNFME PROPOSE 386 SESSIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN 2006

Pour fêter ses 15 ans d'existence, l'Office International de l'Eau propose aux professionnels le **catalogue 2006 de formation continue "Eau"** du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME), auquel s'ajoute cette année un **nouveau venu, le catalogue "Déchets"**, synonyme d'une offre de formation environnementale plus riche et plus complète.

En effet 40 nouveaux stages se sont ajoutés à l'offre 2005, elle-même réactualisée, ce qui porte le total à 262 stages représentant 386 sessions.

LE CATALOGUE "EAU 2006" COUVRE 23 THÈMES :

1 - la découverte du métier, 2 - la réglementation, 3 - l'analyse et la qualité de l'eau, 4 - la production d'eau potable, 5 - la distribution d'eau potable, 6 - la pose et la réhabilitation des réseaux, 7 - les réseaux d'assainissement, 8 - l'épuration des eaux usées, 9 - le traitement des boues, 10 - l'assainissement non collectif, 11 - le forage, 12 - le pompage, 13 - la maintenance et l'électrotechnique, 14 - l'automatisme, la télégestion et les capteurs, 15 - la gestion des services collectifs d'eau et d'assainissement, 16 - les responsabilités des municipalités pour l'eau et l'assainissement, 17 - la sécurité des personnels, 18 - les milieux aquatiques, 19 - le management industriel, 20 - les analyses et les contrôles dans l'industrie, 21 - les eaux de process, 22 - le traitement des rejets industriels, 23 - la détoxification en traitement de surface.

Sur les 250 stages proposés sur l'eau et qui couvrent l'ensemble des sujets sur les milieux aquatiques, les techniques, les usages et la gestion, **28 stages sont entièrement nouveaux** sur des thèmes de plus en plus demandés tels que la fiabilité des mesures et la gestion des données en laboratoires (6), la construction et l'instrumentation des réseaux d'eau potable (3), la réutilisation des eaux pluviales (1), les nouvelles techniques d'assainissement collectif et non collectif, les diagnostics d'installations, la pose des collecteurs (5), les stations d'épuration en réseau unitaire (2), l'électricité et la consommation d'énergie (3), la gestion des parcs de compteurs d'eau (1), l'utilisation des boucles de régulation (1), les eaux de process industriels (4), l'hydrologie et les enrochements en rivières (2).

NOUVEAU : UN CATALOGUE "DÉCHETS" qui tient compte de ce que l'environnement est de plus en plus présent dans toutes les réflexions à long terme des municipalités. Le CNFME propose en 2006, **12 nouveaux stages**, sur les aspects aussi bien réglementaires que liés à l'exploitation **pour la gestion des déchets ménagers.**

Il répond ainsi à la demande répétée des services "environnement" des municipalités et des communautés urbaines en terme de gestion administrative et financière, organisation intercommunale, cadres législatifs et réglementaires, modalités de délégations de service et contrôle, collecte et tri des déchets municipaux, compostage, déchetteries, décharges et centres d'enfouissement, déchets de chantiers, exploitation des usines d'incinération, pour lesquels jusqu'ici il n'était pas facile de trouver des formations pratiques appropriées.

Ces sessions de formation, issues de l'analyse de la demande des stagiaires et de leurs employeurs publics et privés et de l'évolution réglementaire, économique et technique, peuvent être suivies de manière à réaliser un parcours de formation personnalisé sous forme de cursus. Cette approche s'inscrit dans l'évolution récente de la formation professionnelle.

Le CNFME organise la majorité de ses stages dans ses centres de Limoges et La Souterraine, mais certains sont décentralisés sur les sites de Nancy, Paris, Le Bourget, Sophia-Antipolis, Pau et Tarbes, de manière à utiliser au mieux les ressources techniques et pédagogiques localement.

Les stages, identifiés par objectifs, contenu, niveau, sont d'une durée de 2 à 4 jours en général. Ils apportent des réponses précises aux participants et permettent l'acquisition d'une véritable compétence pratique, en tenant compte de l'ensemble des éléments nécessaires, ainsi que de l'évolution permanente des textes et des techniques.

Les stages sont programmés dès janvier 2006.

Tous les stages techniques reposent sur un **concept de formation en situation réelle de travail unique en France et en Europe**, développé depuis près de trente ans par le CNFME, grâce à ses exceptionnelles plates-formes technologiques spécialisées : production d'eau, réseau de distribution, réseau d'assainissement, épuration urbaine et industrielle, capteurs, automatismes, ...

25 formateurs permanents, ainsi que 120 experts et conférenciers, constituent le réseau du CNFME. Ils mettent à la disposition des commanditaires et stagiaires leurs compétences techniques et pédagogiques tout au long de la conception, de la réalisation et de l'animation des sessions de formation.

Le CNFME est certifié ISO 9001 Version 2000.

Autre innovation de taille en 2006, l'évaluation des acquis en formation continue verra le jour de façon informatisée en janvier 2006 pour s'étendre progressivement à l'ensemble de l'offre de formation de l'Office !

En plus de son catalogue, le CNFME répond aux besoins spécifiques des entreprises et collectivités en organisant des modules de formation en "intra" sur les lieux de travail des personnels concernés.

L'offre de formation est également consultable et téléchargeable sur Internet à l'adresse : www.oieau.org/cnfme



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex

Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01

cnfme@oieau.fr

www.oieau.org

INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION TRANSFRONTALIÈRE DE WATTRELOS-GRIMONPONT

En raison du sens naturel d'écoulement des eaux et compte tenu de la conception historique des réseaux existants, quatre secteurs d'épuration de la métropole Lilloise appellent naturellement une collaboration franco-belge. La collaboration franco-wallonne porte sur les stations d'épuration de Wattrelos-Grimonpont, d'Armentières-Ploegsteert, et de Comines-Pureté. La collaboration franco-flamande porte sur la station d'épuration de Menin.

Deux conventions ont donc été établies et organisent les conditions de construction et d'exploitation des ouvrages, notamment au plan financier. Elles précisent également les conditions de raccordement et prévoient la création d'un comité de suivi chargé de l'exécution de la convention.

L'épuration de l'Espierre a longtemps été source de discussions avec nos voisins belges. En effet, l'Espierre et le canal de Roubaix étaient de véritables "égouts à ciel ouvert" qui altéraient les eaux de l'Escaut. Ainsi malgré l'arrêté pris en 1883 par le Préfet Cambon, les problèmes d'eau ont persisté jusqu'à nos jours. En 1887, un décret, qui déclare d'utilité publique l'installation d'une usine destinée à l'épuration des eaux de l'Espierre sur le site de Grimonpont, est signé. En juin 1889, une première station est opérationnelle. Le débit de l'Espierre ne cessant d'augmenter, la station devient inefficace et s'arrête en janvier 1902. Ce n'est qu'en 1976 qu'une nouvelle station d'épuration, n'assurant qu'un traitement primaire des effluents, est construite.

Face au besoin croissant de nouvelles ressources en eau potable de la population belge avoisinante, Lille Métropole s'est engagée à fournir une qualité optimale en sortie de station. En effet, l'usine de production d'eau de Stasegem, à proximité de Courtrai, est alimentée à partir de l'eau prélevée en surface de l'Escaut, dont l'Espierre est un affluent. Par ailleurs, la région flamande envisage l'extension de cette usine de 15.000 à 50.000 m³/jour.



La nouvelle station de Wattrelos-Grimonpont a une capacité de traitement des eaux usées de 350 000 équivalents habitants, dont 32 000 équivalents habitants belges, et de 285 000 m³/jour en temps de pluie.

Afin de traiter au mieux les effluents et préserver la tranquillité et le confort des riverains, le traitement est organisé en trois filières : eau, boues et air. La filière air permet de réduire les nuisances olfactives qui sont devenues quasiment inexistantes.

Quant aux ouvrages les plus bruyants, ils se trouvent dans des bâtiments couverts ce qui diminue la gêne sonore pour les habitants proches de la station.

La station est équipée d'un traitement biologique "en aération prolongée". Elle traite le carbone, l'azote et le phosphore.

Cet ouvrage permet de réduire de façon significative le flux d'eaux usées déversé dans l'Espierre.

La station est chargée de traiter les eaux usées de l'Agglomération d'assainissement de Wattrelos. Celle-ci regroupe les communes de : Lannoy, Leers, Lys-lez-Lannoy, Roubaix, Wattrelos et une partie de Bondues, Croix, Hem, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain, Saily-lez-Lannoy, Toufflers, Tourcoing et Wasquehal.

Les travaux de mise aux normes européennes de la station d'épuration ont débuté en 2001 pour s'achever courant 2003. La période d'essai, débutée en juin 2004, s'est terminée dernièrement.

Le coût des travaux s'est élevé à 63,5 millions d'Euros. Ils ont été financés par Lille Métropole, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (une avance d'un montant de 22,35 millions d'Euros et une subvention de 12,42 millions d'Euros) et l'Union Européenne.

COMMENT ÉVALUER LA QUALITÉ DES SERVICES DE L'EAU ?

Le budget "eau" des ménages (eau potable et assainissement des eaux usées) prend une part de plus en plus importante. Face aux enjeux d'aujourd'hui (projet de Loi sur l'Eau, Directive-Cadre Européenne) et aux travaux qu'ils impliquent, les communes arriveront-elles à maintenir un prix acceptable pour ce service public ? Le prix de l'eau est-il acceptable ? Peut-on parler de bon rapport qualité/prix ?

L'Agence de l'Eau a organisé, le 4 octobre dernier, une conférence professionnelle sur la qualité des services d'eau et d'assainissement.

Cette conférence a permis de répondre aux interrogations des acteurs de l'eau :

- pourquoi et comment évaluer la qualité des services de l'eau et de l'assainissement ?

- quels enseignements tirer des retours d'expériences sur la mise en œuvre des indicateurs de performances dans les collectivités basées sur les normes AFNOR de qualité des services de l'eau et de l'assainissement ?
- qu'en est-il de la mise en place d'un référentiel de mesure de la performance par les délégataires de service public ?
- la qualité du service et la maîtrise du prix de l'eau.

A cette occasion, le rapport 2005 de l'Observatoire du prix des services de l'eau a été diffusé aux participants.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
200 rue Marceline - B.P. 818 - 59508 DOUAI Cedex
Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15
www.eau-artois-picardie.fr

RHIN-MEUSE



LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE A TENU SA PREMIÈRE RÉUNION !

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau s'est réuni le 20 octobre 2005 sous la présidence de Jacques Sicherman, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées.

C'était la première séance du nouveau Conseil issu du Comité de Bassin réuni en septembre dernier. Deux points principaux figuraient à l'ordre du jour : l'élection du Bureau et le vote du budget 2006.

Le budget 2006 a été voté pour un montant de 192.856.053 Euros. Il concerne la dernière année du 8^{ème} Programme de l'Agence de l'Eau qui a été révisé à mi-parcours en 2004 pour tenir compte des demandes des collectivités locales en matière d'assainissement des eaux usées et de la prise en charge de subventions antérieurement gérées par l'Etat (en particulier le FND AE). Ce budget bénéficie d'assouplissements de gestion des crédits introduits par la Loi Organique relative aux Lois de Finances.

Le budget 2006 se caractérise par un produit global des redevances de 141 millions d'Euros, en légère augmentation du fait de l'ajustement en 2005 des taux et du coefficient de collecte pour la pollution domestique (qui produit son plein effet en 2006), un montant stabilisé des crédits de paiement pour les interventions

en faveur de la réhabilitation des eaux, 138 millions d'Euros, et la stabilité des dépenses générales de l'Agence de l'Eau.

Le Conseil a émis un avis favorable sur un certain nombre de dossiers urgents et les a imputés sur la dotation 2005. Figurent notamment parmi ces dossiers des aides pour un montant de 612.928 Euros aux missions départementales de recyclage des boues dont le rôle de service public d'expertise indépendant bénéficie aux producteurs de boues d'épuration urbaines et aux agriculteurs utilisateurs. De même, le Conseil a décidé de prendre un certain nombre de mesures d'aides en faveur de la Société ADIVALOR afin de favoriser la filière d'élimination de déchets phytosanitaires, en particulier, le déstockages de produits phytosanitaires non utilisés (PPNU).

La prochaine réunion du conseil d'administration de l'Agence de l'Eau aura lieu le 24 novembre.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 Moulin les Metz

Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85

www.eau-rhin-meuse.fr

SEINE-NORMANDIE



L'ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

Dresser un état des lieux en 2004 et se prononcer sur la probabilité d'atteindre le bon état en 2015, comme le demande la Directive-Cadre sur l'Eau, suppose de se projeter dans l'avenir. Il s'agit notamment de proposer un diagnostic qui prenne en compte les dynamiques en cours.

Dans ce but, l'Agence de l'Eau et la Diren de Bassin ont conduit une étude prospective sur l'évolution de la qualité des milieux aquatiques à l'horizon 2015. L'exercice, réalisé "à dire d'experts" (scientifiques, Agence de l'Eau, Ministère de l'Ecologie et ses services déconcentrés), a visé à proposer un avis sur les tendances en cours.

Un groupe de rédaction a été mis en place afin d'auditionner des experts des thèmes concernés et leur permettre de s'exprimer sur les tendances concernant huit thèmes importants pour l'avenir du Bassin Seine-Normandie.

Les questions posées aux experts lors des séances étaient les suivantes :

- quelles ont été, par le passé, sur une période qui vous semble significative, les grandes tendances d'évolution ?
- quels ont été, par le passé, les moteurs de changement et d'inflexions éventuelles des tendances moyennes ?
- dans quelle direction les choses évoluent-elles ? les politiques en cours ou programmées aujourd'hui vous semblent-elles en mesure de changer cette évolution ? quelles pourraient être les trois hypothèses d'évolution (optimiste, pessimiste, moyenne) à retenir pour élaborer ces scénarios ?
- quels sont les autres facteurs de changement possibles dans le futur (incertitudes, ruptures, etc.) ?

A la suite de ces auditions, le groupe de rédaction a effectué la synthèse des présentations et débats et a rédigé une note dont les éléments principaux ont été intégrés à l'état des lieux du Bassin Seine-Normandie.

Cet exercice poursuit deux objectifs :

- d'une part, évaluer la qualité des milieux aquatiques en 2015 si aucune politique environnementale nouvelle n'était mise en place d'ici là et si les activités économiques suivaient leur dynamique actuelle. Ceci doit permettre de mieux identifier et dimensionner les besoins d'actions environnementales à réaliser,
- d'autre part, envisager les éventuelles ruptures ou grands changements qui pourraient influencer la qualité des milieux aquatiques dans le futur, en étudiant les facteurs de changement déjà perceptibles aujourd'hui, même s'ils semblent encore peu importants.

Cette image des milieux aquatiques en 2015 n'est bien évidemment pas une prédiction puisqu'il reste aux acteurs du Bassin la possibilité d'agir et que, par ailleurs, des ruptures sont possibles d'ici à 2015.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE

Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89

www.eau-seine-normandie.fr

UN PLAN DE GESTION DE LA RARETÉ DE L'EAU



A l'occasion du Conseil des Ministres du 26 octobre dernier, le Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable a présenté son plan de gestion de la rareté de l'eau.

Face aux situations de sécheresse qui ont été plus ou moins marquées ces dernières années, le Ministère de l'Ecologie a décidé de mener une action à moyen terme pour restaurer l'équilibre entre l'offre et la demande en eau. Il s'agit de réduire durablement la vulnérabilité de l'alimentation en eau potable à la sécheresse, en lui donnant une nouvelle marge de sécurité, et de concilier les différents usages tout en préservant la qualité des milieux aquatiques.

Ce plan sera mis en oeuvre par bassin versant en associant les différents acteurs locaux, prioritairement dans le cadre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux, afin d'apprécier localement l'importance du déséquilibre éventuel de la ressource en eau. Dès 2006, l'accent sera mis sur dix bassins versants prioritaires pour lesquels seront élaborées les études nécessaires pour restaurer un équilibre. Les mesures législatives nécessaires seront introduites dans le projet de loi sur l'eau.

Le plan s'articule autour de trois axes :

1 - Donner la priorité à l'eau potable. Cette priorité, qui sera affirmée dans la loi, permettra notamment une prise en compte prioritaire de l'alimentation en eau potable dans l'exploitation des retenues et barrages. Les Agences de l'Eau verront leurs missions complétées en matière de lutte contre les fuites dans les réseaux.

UNE NOUVELLE COMPOSITION POUR LE COMITÉ NATIONAL DE L'EAU

Par un arrêté du 3 octobre 2005, la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable a procédé à un renouvellement partiel de la composition du Comité National de l'Eau.

Créé par la loi du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution, le Comité National de l'Eau est composé de 82 membres (et autant de suppléants) répartis au sein de cinq collèges, des usagers, des associations, des collectivités territoriales, des représentants de l'Etat, des personnes compétentes et les Présidents des Comités de Bassin.

Il a pour mission de formuler des avis sur toutes les questions faisant l'objet de la loi de 1964 et des chapitres I à VII du code de l'environnement, sur les grands aménagements régionaux et les problèmes communs à plusieurs Comités de Bassins ou Agences de l'Eau.

Consulté sur toutes les questions relatives à l'eau, le Comité National de l'Eau donne son avis sur les textes et plans gouver-

2 - Assurer une gestion économe de l'eau et un partage entre les différents usages. La pose de compteurs d'eau froide dans les logements des immeubles collectifs neufs sera rendue obligatoire. Les usagers seront davantage sensibilisés aux économies d'eau, tandis que cette notion sera valorisée dans les labels "développement durable" en matière de construction ou de gestion environnementale des communes. Une charte nationale de bonnes pratiques sera signée avec les gestionnaires de terrains de golfs.

Sur l'initiative des collectivités et en partenariat avec l'ensemble des usagers, les préfets pourront instaurer des zones de sauvegarde quantitative pour préserver dans les bassins d'alimentation les volumes nécessaires pour alimenter en eau les populations dans de bonnes conditions.

L'organisation collective des irrigants, l'utilisation de méthodes de pilotage de l'irrigation ainsi qu'une bonne gestion de l'espace agricole seront encouragées. Des programmes opérationnels valorisant les résultats des recherches menées depuis plus de dix ans seront lancés, notamment pour réduire la vulnérabilité à la sécheresse des systèmes de culture actuels. Dans les cas où le déficit de ressources en eau est particulièrement important, une réduction des volumes d'eau affectés à l'irrigation sera engagée. Un accompagnement financier pourra alors être mis en place. La création de retenues de substitution, dès lors qu'elles seront gérées de manière collective, pourra être soutenue par les Agences de l'Eau, lorsque cela apparaîtra écologiquement et économiquement fondé.

S'agissant des activités industrielles, le programme d'action visant à réduire les prélèvements des filières les plus consommatrices en eau sera intensifié. Un programme de recherche puis d'investissements économiquement raisonnables pour diminuer la consommation d'eau dans le refroidissement des centrales électriques et réduire l'impact des rejets sur les milieux sera lancé.

La portée des schémas d'aménagement et de gestion des eaux pour la gestion quantitative de l'eau sera étendue. Concernant le suivi de l'impact de la sécheresse sur les milieux aquatiques, le Réseau d'Observation de Crise des Assecs de cours d'eau (ROCA) sera amélioré.

3 - Mieux valoriser l'eau. La récupération et l'utilisation des eaux de pluie pour certains usages et sous certaines conditions techniques seront favorisées. Les projets industriels ou collectifs de récupération d'eau pourront être soutenus par les Agences de l'Eau. La réutilisation des eaux usées traitées ou la désalinisation d'eau de mer seront développées avec la mise en place d'opérations pilotes et la définition de références techniques et économiques.

nementaux et constitue l'instance des débats d'orientation préalables à la définition de la politique de l'eau. Depuis l'adoption de la loi du 3 janvier 1992 sur l'eau, le Comité National de l'Eau a tenu 56 réunions plénières dont 5 en 2001, 3 en 2002, 4 en 2003 et 8 en 2004.

Le Comité National de l'Eau est aujourd'hui présidé par Monsieur Jacques Oudin.

La Direction de l'Eau, bureau de la coordination interministérielle et des affaires générales, en assure le secrétariat et le fonctionnement.

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

20 avenue de Ségur - 75302 PARIS 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.ecologie.gouv.fr

RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU : LES BRETONS CONFIANTS

Quel est l'avis des Bretons sur les grands enjeux de l'eau en Bretagne ? Pour le savoir, la Région a demandé à l'Institut CSA/TMO-Régions de réaliser un sondage d'opinion sur un échantillon représentatif de 1.200 personnes, réparties dans les quatre Départements.

Dix grands enseignements peuvent être tirés de ce sondage :

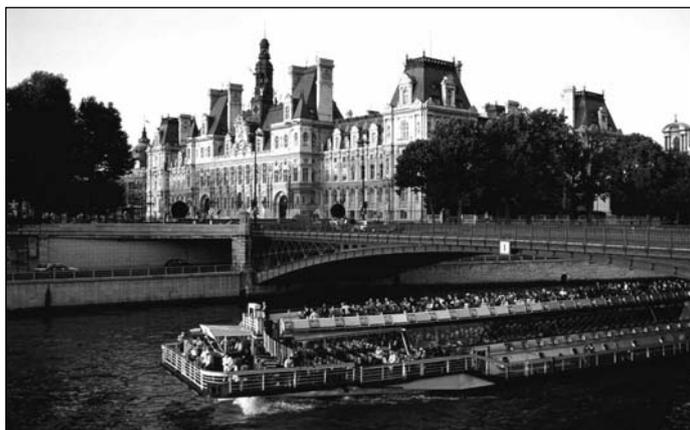
- 1 La qualité de l'eau est une préoccupation majeure des Bretons qui, pour une large part, pensent que les nappes phréatiques et les rivières continuent de se dégrader.
- 2 Les pratiques d'agriculture intensive sont remises en cause et rendues responsables au premier chef de la pollution mais aussi les habitudes des particuliers, jardiniers du dimanche qui ne font pas attention à leurs engrais et pesticides. Le tourisme n'est pas intégré comme un facteur de risque de pollution ou de raréfaction de la ressource.
- 3 Près de la moitié des habitants sont persuadés que les questions de pollution d'eau sont plus importantes en Bretagne que dans les autres régions françaises.
- 4 La sensibilité aux questions environnementales est forte. Les Bretons pensent que la reconquête de la qualité de l'eau est l'affaire de tous et nécessite des modifications des comportements de chacun, notamment de la part de ceux qui se lavent les dents ou se rasent robinet ouvert, qui lavent leur voiture par temps de sécheresse ou surtout qui répandent dans leurs jardins trop d'engrais ou de pesticides. Plus de 80 % des sondés considèrent nécessaire de sensibiliser les enfants aux écogestes.
- 5 78 % des foyers boivent tous les jours de l'eau en bouteille, moins d'un tiers des habitants boivent l'eau du robinet. La moitié des Bretons se disent préoccupés par la qualité sanitaire de l'eau du robinet.

- 6 Le prix de l'eau n'est pas connu, son augmentation pourrait se justifier pour 4 Bretons sur 10 si cela se traduisait par une nette amélioration de la qualité, permettant, en conséquence, de consommer moins d'eau en bouteille.
- 7 Le programme "Bretagne Eau Pure" a eu une notoriété assez faible sauf auprès des agriculteurs. Les personnes connaissant le programme le juge favorablement. La majorité des Bretons s'estiment insuffisamment informés sur les questions liées à la qualité de l'eau des nappes, des rivières et du robinet. Les associations de défense de l'environnement sont pour eux le vecteur d'information le plus crédible, suivi des élus locaux et des scientifiques.
- 8 La Région et les Communes sont les deux instances légitimées pour conduire les politiques publiques en matière de lutte contre la pollution.
- 9 Les habitants font confiance à la Région pour lutter contre la dégradation de l'eau en Bretagne, et en conséquence sont favorables à 68 % à ce que l'Etat lui confie cette compétence.
- 10 De façon générale, les habitants pensent que la Bretagne est capable de reconquérir la qualité de son eau et de maintenir sa ressource. Cela passe par une mobilisation de chacun dans ses comportements quotidiens et par une évolution des modes de production agricole, par une mobilisation des politiques.

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

283, avenue du Général Patton CS - 21 101
35 711 Rennes Cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 - Fax : 02 99 27 11 11
<http://www.region-bretagne.fr/CRB>

UN OBSERVATOIRE DE L'EAU À PARIS EN 2006 !



La Mairie de Paris crée actuellement un Observatoire de l'Eau, qui devrait voir le jour officiellement en janvier 2006. Cette nouvelle structure extra-municipale remplacera la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) qui réunissait des associations, des élus et de grands acteurs de l'eau.

"De nombreuses préoccupations actuelles tournent autour de l'eau, qui est longtemps restée une thématique opaque. La demande était forte pour conserver un lieu de débats et de concertation, c'est pourquoi la Mairie a pris la décision de créer l'Observatoire", explique Myriam Constantin, Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'eau et de l'assainissement.

Cet Observatoire, qui devrait se réunir au moins 3 fois par an, va aborder différentes problématiques et plus particulièrement la qualité des eaux et le retour au bon état écologique des eaux de surface et de source. Un objectif qui passe par la lutte contre la pollution au plomb. Pour les réseaux dépendant des services

publics, les canalisations en plomb devraient être entièrement supprimées d'ici la fin 2009 comme il est prévu dans les contrats entre la Mairie et ses délégataires. Le rythme du changement s'effectue à hauteur de 7.500 raccords par an pour un coût total de 61 millions d'Euros. "Pour autant, il reste encore les particuliers à convaincre et, sur ce point, l'Etat devrait être plus incitatif en mettant en place des facilités d'impôts. Mais nous avons une très bonne qualité de l'eau à Paris, même s'il existe toujours des risques en raison de la proximité de la capitale avec les terres agricoles", poursuit l'Adjointe au Maire.

Autre grand axe de débat : la baisse de la consommation d'eau des grands comptes et des particuliers. En effet, la municipalité étudie actuellement la possibilité d'une tarification sociale : les tarifs seraient différenciés selon les usages privés et vitaux ou les utilisations pour lesquelles l'eau est facteur de production, en particulier les entreprises. Enfin, l'évolution du mode de gestion de l'eau à Paris sera discutée. Actuellement, une bonne partie des services liés à l'eau ont été mis en délégation sauf la gestion des égouts et la collecte des eaux usées qui se fait en régie. La fin du contrat de distribution arrive à échéance en 2009, et celui de la production en 2011. "Nous devons tenir compte de l'avis des Parisiens car l'eau compte dans le budget des ménages. Toutefois, ce sera la municipalité qui décidera de ce qu'il convient de choisir", affirme Myriam Constantin. Cette forme de démocratie participative pourrait d'ailleurs peser dans les négociations avec les délégataires.

MAIRIE DE PARIS

Direction de la Protection de l'Environnement
2 rue Beaubourg - 75004 Paris
www.paris.fr

CRÉATION D'AQUAFED, LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OPÉRATEURS PRIVÉS DE SERVICES D'EAU



Gérard Payen
Président d'AquaFed

L'eau fait l'objet de préoccupations croissantes au niveau mondial. Les problèmes liés à l'eau doivent de plus en plus être discutés à l'échelon international. Les sociétés privées de services d'eau agissent en première ligne pour répondre aux défis actuels, qu'ils soient d'ordre social, managérial ou technique.

Cependant, les institutions internationales ont manqué jusqu'ici d'un moyen d'interaction avec les professionnels privés de la gestion de l'eau et n'ont pu accéder que de façon limitée à leur expérience.

Afin de combler ce vide les sociétés privées de services d'eau potable et d'assainissement ont créé, le 27 octobre 2005, AquaFed, la Fédération Internationale des Opérateurs Privés de Services d'Eau.

AquaFed est une association à but non lucratif représentant les opérateurs privés de services d'eau potable et d'assainissement. Elle est constituée de sociétés individuelles et d'associations professionnelles nationales. La Fédération est ouverte aux entreprises de toutes tailles et de toutes nationalités. Elle rassemble plus de 200 sociétés de services d'eau dans 38 pays. **La Présidence de cette Fédération a été confiée à Monsieur Gérard Payen.**

Le rôle d'AquaFed est de faire le lien entre les organisations internationales et les opérateurs privés afin de contribuer à résoudre les défis actuels de la gestion de l'eau. AquaFed aide et met en valeur les efforts des entreprises et de leurs associations nationales.

AquaFed souhaite remplir 3 missions :

- fournir un moyen de communication et de dialogue entre les opérateurs privés et les principaux acteurs internationaux du secteur de l'eau,

- contribuer de façon constructive à la bonne résolution des challenges actuels de la gestion de l'eau en partenariat avec les autres parties prenantes,
- promouvoir la participation du secteur privé dans la gestion de l'eau.

AquaFed souhaite mettre à la disposition de la communauté internationale le savoir-faire de terrain et l'expérience managériale des entreprises privées dont le métier est d'assurer les services d'eau potable ou d'assainissement en :

- favorisant les collaborations au niveau international avec les gouvernements, les institutions, les bailleurs de fonds, les ONG et les autres associations,
- établissant des données consolidées pour l'ensemble des entreprises afin d'améliorer la compréhension et la transparence du secteur,
- organisant des programmes pédagogiques et en expliquant les différentes modalités selon lesquelles les entreprises peuvent jouer leur rôle d'opérateurs de services d'eau pour le compte des autorités publiques et en collaboration avec elles.

AquaFed s'interdit d'exercer toute activité commerciale pour ou au nom de l'un de ses membres, et ne peut participer à aucun appel d'offre ni à aucune autre forme de transaction commerciale.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OPÉRATEURS PRIVÉS DE SERVICES D'EAU

54, avenue Hoche - 75008 Paris - France
Tél. : 01 56 60 50 07 - Fax : 01 56 60 56 60
www.aquafed.org

DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU : L'ITALIE, L'ESPAGNE ET LA GRÈCE MANQUENT À LEURS OBLIGATIONS !

Pierre angulaire de la politique de l'UE en ce qui concerne l'eau, la Directive-Cadre sur l'Eau établit un cadre européen pour la protection de toutes les masses d'eau de l'Union Européenne - cours d'eau, lacs, eaux côtières et nappes phréatiques. Son objectif est d'assurer une bonne qualité de toutes les ressources en eau d'ici à 2015.

Pour le 22 juin 2004 au plus tard, les Etats-Membres devaient désigner des districts hydrographiques et communiquer à la Commission des informations détaillées sur les Autorités qu'ils ont choisies pour les gérer.

Chaque Etat-Membre devait communiquer à la Commission les résultats d'études environnementales approfondies sur l'état actuel de chaque District hydrographique se trouvant sur son territoire. Ces études devaient avoir été achevées pour le 22 décembre 2004. En précisant ce qu'il importe de traiter par des mesures futures en matière de lutte contre la pollution, ces études représentent un nouveau pas important vers l'objectif d'une bonne qualité de l'eau en comblant les lacunes dans les connaissances, en cernant les priorités et en préparant une large consultation du public. La non-communication de ces études en temps voulu peut entraver gravement la mise en oeuvre des mesures destinées à assurer une bonne qualité des eaux dans toute l'Europe d'ici 2015.

La Commission Européenne a envoyé un dernier avertissement à l'Italie, l'Espagne et la Grèce pour non-respect de leurs obliga-

tions fondamentales au titre de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau. La Commission a également envoyé un premier avertissement à l'Italie et à la Grèce pour n'avoir pas communiqué des études environnementales sur l'état actuel de leurs ressources en eau. Les procédures engagées font partie d'une série de décisions actuellement annoncées par la Commission à l'encontre de plusieurs Etats-Membres concernant des infractions environnementales.

Commentant ces décisions, M. Stavros Dimas, Membre de la Commission chargé de l'environnement, a déclaré : "Les citoyens européens ont droit à une eau propre et à un environnement sain. La mise en oeuvre correcte et en temps voulu de cette Directive ambitieuse aideront l'Italie, l'Espagne et la Grèce à mieux gérer leurs précieuses ressources en eau. J'invite instamment ces pays à satisfaire rapidement à leurs obligations au titre de la Directive."

COMMISSION EUROPÉENNE

Rue de la loi 200 - B - 1049 Bruxelles - Belgique
Tél. : + 32 (0)2 299 11 11
www.europa.eu.int



LE RIOB PARTENAIRE DE LA SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ EUROPÉENNE POUR L'EAU

S'il y a un secteur qui transcende la notion des Etats et de leurs frontières terrestres, c'est bien la gestion de l'eau. Tous les habitants de la grande Europe se partagent depuis des millénaires cette ressource. L'interdépendance constitue une réalité. La gestion transfrontalière devient la seule voie de l'avenir, sur la base des bassins hydrographiques.

Dans certaines régions de l'Europe les défis liés à la gestion de l'eau restent entiers, qu'il s'agisse de l'eau des rivières ou des fleuves, de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, de l'eau souterraine, des zones humides, de la gestion des risques, de l'eau qu'il faut économiser et partager, de l'eau comme facteur de développement économique et social (la navigation, l'industrie, l'agriculture, les barrages, ...).

Des solutions existent, des savoirs ont été développés et des pratiques ont fait leurs preuves. Encore faut-il les connaître, les partager, les adapter aux différents contextes et organiser des solidarités dans une perspective d'un développement local, durable et équitable.

C'est dans ce but qu'a été organisée la Semaine de la Solidarité Européenne pour l'Eau qui s'est tenue à Strasbourg entre le 15 et le 21 octobre derniers. Cette manifestation était pilotée par le programme Solidarité Eau Europe et le Secrétariat International de l'Eau avec l'appui du Conseil de l'Europe, des Autorités Locales Strasbourgeoises et du Conseil Mondial de l'Eau.

De leur côté, le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) et l'Office International de l'Eau se sont particulièrement mobilisés pour soutenir et promouvoir cet événement dont ils sont partenaires.

Les défis soulevés par la gestion de l'eau ne cessent de prendre de l'ampleur en Europe, qu'il s'agisse des problèmes d'inondation, de sécheresse, de pollution, d'accès équitable ou d'assainissement. L'objectif général de la Semaine de la Solidarité Européenne pour l'Eau consistait à mobiliser les citoyens européens avant la tenue du 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui aura lieu à Mexico en mars 2006.

De façon plus précise, il s'agissait d'offrir un lieu d'échange et de dialogue aux acteurs de la gestion locale de l'eau en Europe (spécialistes de la gestion de l'eau, représentants des collectivités locales et régionales, usagers, ONG, simples citoyens) et leur permettre de :

- formuler des recommandations européennes qui seront déposées au 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra à Mexico en mars 2006 sur le thème "L'action locale pour des défis globaux" ;
- intensifier en Europe des échanges et des solidarités entre les différents partenaires de la gestion de l'eau ;
- accentuer et développer en Europe des projets de terrain visant particulièrement les populations les plus démunies ;
- sensibiliser le grand public et les élus aux "réalités eau" en Europe et aux investissements (humains et financiers) requis pour sa gestion.

Pour répondre à ces objectifs ambitieux, la Semaine de la Solidarité Européenne pour l'Eau était structurée autour de quatre temps forts :

- un forum sur le thème du droit à l'eau en Europe,
- des visites de terrain,
- des ateliers de travail et d'échanges sur le thème de l'eau et la Société Civile,
- des conférences au Conseil de l'Europe.

Le Forum sur le droit à l'eau en Europe

Ce forum a permis d'ouvrir un débat sur l'approche du droit à l'eau comme outil pour développer l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ce fut l'occasion de :

- présenter un nombre restreint d'études de cas sur la mise en œuvre du droit à l'eau dans certains pays européens (Bulgarie, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Roumanie et Ukraine) ;
- réfléchir sur l'approche du droit à l'eau comme instrument pour augmenter la disponibilité, la qualité, et l'accessibilité physique et économique aux services d'eau et d'assainissement.

Les ateliers de travail et d'échanges sur l'eau et la Société Civile

Pour aborder les différents aspects de cette thématique et faciliter les échanges entre les participants, quatre ateliers de travail ont été organisés pendant deux jours, ils portaient sur les thèmes suivants :

- la gestion des risques liés à l'eau ;
- l'application de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale ;
- l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous ;
- les financements décentralisés de la gestion de l'eau dans les villes secondaires et les zones rurales d'Europe Centrale et Orientale.

La Présidente du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), Madame Madeleine Jouye De Grandmaison, a présidé l'atelier ayant pour thème : "l'application de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale : à quel rythme ? A quelles conditions sociales, culturelles, structurelles ? Avec quels outils pour l'aide à la décision ?".

Pour leur part, Monsieur Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau et Secrétaire Permanent du RIOB et Madame Anne-Marie Ciurea, du Ministère de l'Environnement Roumain, ont présenté conjointement une analyse des "leçons tirées de 10 années de mise en œuvre de gestion par bassin en Europe de l'Est".

La conférence au Conseil de l'Europe : "la gestion de l'eau : une responsabilité partagée"

Les 20 et 21 octobre, l'Assemblée Parlementaire et le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe ont organisé conjointement une conférence sur le thème : "La gestion de l'eau, une responsabilité partagée".

De récents désastres naturels tels que les inondations, les feux de forêt, les sécheresses, soulignent l'extrême importance d'un bon plan de gestion des eaux, et la nécessité de coordonner les politiques de l'eau en Europe. La gestion intégrée de l'eau est un pré-requis fondamental pour le développement durable et pour le futur de l'Europe.

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau

21, rue de Madrid - 75008 PARIS

Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45

riob2@wanadoo.fr - www.riob.org

SOLIDARITÉ EAU EUROPE

40 rue de Rathgeber - 67100 Strasbourg

Tél. : 03 88 84 93 14 - Fax : 03 88 84 99 18

see@s-e-e.org - www.s-e-e.org

DEPURANAT : PROMOUVOIR LES TECHNIQUES D'ÉPURATION NATURELLES DES EAUX USÉES

Les 20 et 21 octobre derniers, l'Office International de l'Eau a accueilli la 3^{ème} rencontre des partenaires du projet DEPURANAT (Depuración Natural des Aguas Residuales) qui vise à développer les techniques d'épuration naturelles (dites aussi techniques extensives) sur l'Arc Atlantique Européen et notamment en Europe du Sud.

Cette réunion de travail avait pour but de :

- présenter les actions déjà réalisées et celles en cours de réalisation,
- planifier les actions futures et définir les nouveaux objectifs à atteindre.

Le projet DEPURANAT repose sur un partenariat constitué de l'ITC- Instituto Tecnológico de Canarias, leader du projet, l'Université du Minho - Portugal, le "CENTA - Centro de Nuevas Tecnologías del Agua" - Espagne et un certain nombre de municipalités canariennes et portugaises et l'OIEau.

S'appuyant sur l'étude du fonctionnement de 6 stations déjà dotées de telles technologies et de 6 stations projetées ou déjà en construction mettant en œuvre ces principes de traitement, le consortium a pour missions de :

- rédiger des guides techniques permettant d'aider les maîtres d'œuvre à construire leurs stations d'épuration dans les règles de l'art considérant la diversité des techniques d'épuration naturelles aujourd'hui disponibles ;
- élaborer des méthodes d'aide à la décision pour sélectionner les meilleures techniques en fonction des critères auxquels l'opérateur de la construction et la commune sont confrontés sur le terrain (topographie, hydrographie, climatologie, qualité des eaux à traiter, sous-sol, ...)

- valoriser les sous produits issus de ces techniques (boues, matière organique, eaux usées traitées, ...) pour viser la meilleure intégration de la station sur le plan social et environnemental (considérations paysagères incluses) ;
- dégager le marché potentiel pour de telles techniques sur l'Arc Atlantique considérant les avantages économiques et la prise en compte de coûts environnementaux (au sens de la Directive-Cadre Européenne), mais aussi la "relation" qui s'installe autour de tels sites avec la population environnante (classes d'eau pour les enfants, productions maraîchères, productions florales, ...)
- développer les outils de formation pour formaliser une véritable ingénierie en matière d'épuration naturelle grâce à des supports professionnels qui résulteront de DEPURANAT.

Le CENTA et l'OIEau apportent leur soutien technique pour la réalisation des guides et la valorisation des savoir-faire après la construction et pendant l'exploitation pour mieux faire connaître ces techniques souvent oubliées, mais qui s'intègrent mieux dans l'environnement notamment pour un nombre d'équivalents habitants compris entre 100 et 500, ce qui est le cas de nombreux lotissements du Sud de l'Europe.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - DI2DE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
snide@oieau.fr
www.oieau.fr

BIENVENUE À ADVITAM, NOUVEAU MEMBRE DE L'OIEau



Advitam

Filiale de Vinci, créée en 2000, ADVITAM a démarré son activité dans le domaine des ouvrages d'art. Grâce à son expertise unique dans le domaine des

structures à câbles, ADVITAM s'est rapidement ouvert aux canalisations précontraintes en adaptant le système de surveillance acoustique SoundPrint®.

Forte de ces premières réalisations dans le domaine de l'eau, ADVITAM a ensuite développé de nouveaux systèmes d'instrumentation spécifiquement tuyaux et créé une activité "pipes" pour structurer les actions marketing et commerciales auprès de la profession mondiale de l'eau.

Aujourd'hui ADVITAM et ses collaborateurs, une cinquantaine de personnes dans le monde, surveillent en permanence plus de 60 ouvrages, en particulier des ponts et des canalisations sous pression.

Pour procéder à l'analyse de la structure des tuyaux béton précontraints et armés, ADVITAM utilise, de façon combinée, trois outils innovants (les systèmes P-Wave, Soudprint et Scanprint) qui lui donnent une parfaite connaissance des problèmes et des dommages qui peuvent apparaître sur les ouvrages et lui permettent de proposer les méthodes curatives le mieux adaptées à chaque situation.

En matière de détection acoustique de fuites, ADVITAM a décidé de concentrer ses efforts sur les canalisations enterrées de transferts d'eau, d'un grand linéaire soumis à des contraintes d'accès difficiles.

Ses procédés s'adaptent à tous les types de tuyaux (GRP, FONTE, PVC, PEHD) de diamètre supérieur à 300 mm, facile à mettre en œuvre, il peut détecter des fuites sur 20 km en 14 heures.

ADVITAM est aujourd'hui connu en France et dans le monde.

ADVITAM et l'OIEau étudient, en collaboration avec le CNFME, une nouvelle offre de formation professionnelle sur ce sujet porteur.

ADVITAM

1 bis, rue du Petit Clamart BP 102
78143 Vélizy Cedex
Tél. : 01 46 01 85 00 - Fax : 01 46 01 85 58
<http://www.advitam-group.com>



Nos Stages de Formation pour janvier à mars 2006

DATE	REF.	TITRE	Prix € HT
10-12/01/06	S006	Conception, construction, entretien et surveillance des plans d'eau à usages récréatifs	1135
16-20/01/06	F019	Initiation à l'assainissement : réseau et station d'épuration	1288
17-19/01/06	S017	Enrochements en rivière	1444
23-27/01/06	F001	Exploitation d'une station d'épuration - niveau I	1327
23-27/01/06	S002	Diagnostic des cours d'eau	1431
24-25/01/06	C021	Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs	604
24-26/01/06	I012	Electricien basse tension : préparation à l'habilitation électrique - BIV-B2V-BC-BR	899
30/01-3/02/06	E053	La ville et son assainissement : comment mettre en oeuvre les nouvelles recommandations ? Module 1	1495
30/01-3/02/06	E054	La ville et son assainissement : comment mettre en oeuvre les nouvelles recommandations ? Module 2	1495
31/01-3/02/06	K025	Gestion des compétences et plans de formation	1140
1-3/02/06	E051	Inspection télévisée des réseaux : modifications apportées par la norme NF EN 13508-2 (codage INSPEC)	1090
6-10/02/06	A001	Notions de base sur la chimie de l'eau - niveau I	1299
6-10/02/06	C006	Vannes de régulation hydraulique	1228
6-10/02/06	C016	Etude hydraulique : bases de l'hydraulique appliquée - niveau I	1203
6-10/02/06	F002	Boues activées - niveau 2 : mesures et diagnostics	1181
6-10/02/06	F007	Conception et dimensionnement - module I : station à boues activées sur réseau séparatif	1441
7-8/02/06	C021	Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs	604
9-10/02/06	C021	Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs	604
13-15/02/06	E044	Inspection télévisée des réseaux : gestion du patrimoine et expertise	951
20-23/02/06	A015	Laboratoire d'analyses : hygiène et sécurité	972
20-24/02/06	C001	Exploiter les réseaux d'eau potable- module I	1264
20-24/02/06	F018	Boues activées - niveau 2 : réglages	1180
21-23/02/06	I019	Personnel non électricien : préparation à l'habilitation électrique BO-HOV-HO-HOV	802
21-24/02/06	B002	Exploitation d'un poste de désinfection des eaux au chlore et au dioxyde de chlore	998
21-24/02/06	C020	Qualification à la maintenance des disconnecteurs	1024
27/02-3/03/06	B001	Exploitation des usines de production d'eau potable - niveau I	1342
27/02-3/03/06	C017	Etude hydraulique : pompage et distribution - niveau 2	1210
27/02-3/03/06	N024	Management environnemental en PME - PMI - ISO 14001	1425
28/02-2/03/06	A019	Incertitudes de mesures et validation en microbiologie	820
1-2/03/06	K037	Responsabilités des services d'eau et d'assainissement	1102
6/03/06	E040	Assainissement non collectif pour l'entrepreneur : bases techniques et réglementaires 212	
6-10/03/06	B004	Exploitation des usines de production d'eau potable - niveau 2	1342
6-10/03/06	E013	Réhabilitation des réseaux d'assainissement non visitables	1135
6-10/03/06	E028	Contrôle technique de l'assainissement non collectif neuf	1157
6-10/03/06	F025	Exploitation des stations d'épuration pour petites collectivités	1181
6-15/03/06	E043	Inspection télévisée des réseaux : réception de travaux et interventions caméra	2031

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
4-7/01/06	Le Caire Égypte	Le changement environnemental dans les lacs, lagons et zones humides de la région sud-méditerranéenne (ECOLLAW)	University College de Londres (Royaume Uni) Autorité nationale de la téléobservation et des sciences de l'espace (Egypte) http://www.geog.ucl.ac.uk/melmarina
19/01/06	Paris France	Les mesures concrètes pour la mise en oeuvre de la DCE : les échéances 2006 et 2009	SHF b.biton@shf.asso.fr www.shf.asso.fr
24-27/01/06	Alicante Espagne	International Symposium on Groundwater Sustainability (ISGWAS)	Spanish Royal Academy of Sciences http://aguas.igme.es/igme/ISGWAS/circular1.pdf
30/01-01/02/06	Montpellier France	5 ^{ème} Séminaires Eau	Polytech'Montpellier http://www.polytech.univ-montp2.fr
31/01-02/02/06	Paris France	7 ^{ème} Conférence Internationale sur les Mesures de Polluants à l'Emission	CEM http://www.mci-salons.fr/cem06/
1-4/02/06	New Delhi Inde	Groundwater : perspectives, problems and challenges	School of Environmental Sciences http://envisjnu.net/conference/igc-2006.pdf
2/02/06	Ségou Mali	Forum sur les Multiples Fonctions du Fleuve Niger	Festival sur le Niger http://www.festivalsegou.org/forum.htm
5-9/02/06	San Antonio Etats-Unis	Conférence Nationale sur la Qualité et la Quantité des Ressources en Eau	NCSU Soil Science Department http://www.soil.ncsu.edu/swetc/waterconf/2006/main.htm
6-8/02/06	Francfort Allemagne	Will Industry Meet European Water Standards and Strategies by 2015 ?	Industrial Water 2006 strauss@dechema.de
13-16/02/06	Alger Algérie	13 ^{ème} Congrès de l'Association Africaine de l'Eau	Association Africaine de l'Eau http://www.caae2006.com/
25/02-05/03/06	Paris France	Salon International de l'Agriculture 2006	http://www.salon-agriculture.com
1-2/03/06	Minsk Biélorussie	Modern State & Approaches in Transboundary Water Governance	http://www.cricuwr.by
8-10/03/06	Shanghai Chine	Pollutec China	UBIFRANCE nbondetti@reed-export.fr http://www.pollutec-china.com/
13-17/03/06	Figueira da Foz Portugal	8 ^o Congresso da Agua : agua, sede de sustentabilidade	Associação Portuguesa dos Recursos Hidricos www.aprh.pt
15-16/03/06	Lyon France	Valeurs Rares et Extrêmes de Précipitations et de Débits : Pour une meilleure maîtrise des Risques	SHF http://www.shf.asso.fr
16-22/03/06	Mexico Mexique	4 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau	Comision nacional del agua http://www.worldwaterforum4.org
18-22/03/06	Muscat Sultanat d'Oman	Conférence Internationale sur les incitations économiques et la gestion de la demande de ressources en eau	Université Sulan Qaboos http://www.unesco.org/water/water_events/Detailed/1039.shtml

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>

MÉDITERRANÉE : LES PERSPECTIVES DU PLAN BLEU SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

Lors d'une conférence de presse du 3 novembre dernier, le Plan d'Action pour la Méditerranée et le Plan Bleu ont présenté un nouvel ouvrage prospectif sur le Développement Durable dans le Bassin Méditerranéen.

Dirigé par Guillaume Benoit et Aline Comeau, cet ouvrage est le résultat d'un travail de quatre années ayant mobilisé de nombreux experts des pays riverains de la Méditerranée. Il présente une analyse rétrospective et prospective de l'environnement et du développement en Méditerranée. Il est centré sur 6 problématiques importantes pour la Région (eau, énergie, transports, villes, espace rural, littoral) et alerte sur les risques possibles

d'un scénario tendanciel au fil de l'eau ("business as usual"). Cette étude invite à l'action car elle montre que des alternatives sont possibles pour contribuer à préserver la qualité et la spécificité de cette région et lui ouvrir un avenir à la mesure de son passé.

PLAN BLEU

15, rue Beethoven - Sophia Antipolis
06560 Valbonne, France
Tél. : 04 92 38 71 30 - Fax : 04 92 38 71 31
www.planbleu.org

"MONTER UN PROJET D'ASSAINISSEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT"

L'Association Experians a réalisé un guide pour les personnes ou organismes (Collectivités Locales, ONG, secteur privé, Communauté, etc.) qui désirent mener un projet dans le domaine de l'assainissement en milieu urbain dans les pays en développement.

Cette étude doit permettre aux monteurs de projets de se poser des questions indispensables à la réalisation d'un projet utile et pérenne, de mettre à leur disposition des éléments de réflexion et des exemples concrets de projets d'assainissement, de problèmes à surmonter et de solutions à apporter.

Le document est illustré par des exemples d'expériences locales observées et analysées dans six villes : Delhi (Inde), Hanoi

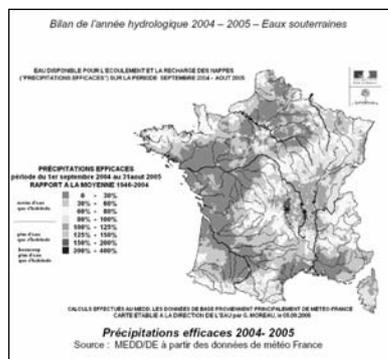
(Vietnam); Phnom Penh (Cambodge), Santiago de Chile (Chili), Buenos Aires (Argentine) et Antananarivo (Madagascar).

Ce guide peut être téléchargé gratuitement sur le site internet de l'Association Experians.

EXPERIANS

13 avenue Franco-Russe - 75007 Paris
Tél. : 01 47 53 81 20
<http://perso.wanadoo.fr/experians/experians/index.html>

LE BRGM DRESSE UN BILAN DE L'ANNÉE HYDROLOGIQUE 2004-2005



Le Bureau de Ressources Géologiques et Minières (BRGM) a publié "Le bilan de l'année hydrologique septembre 2004 - août 2005" pour les eaux souterraines. Il rappelle notamment que les mois de novembre et de décembre 2004 ont été secs, alors qu'il s'agit traditionnellement d'une période de recharge des nappes. L'hiver 2005 a prolongé cette situation entraînant un déficit pluviométrique jusqu'à 80 % de la normale dans le Sud-Est et 50 % dans l'Ouest.

Les pluies d'avril n'ont donc pas suffi, surtout qu'elles se sont concentrées dans l'Est. L'été a été sec dans le Sud sauf dans quelques régions et les pluies n'ont pas empêché les nappes d'être à des niveaux plutôt en baisse.

Cette note d'information intitulée "Quelques rappels sur la notion de sécheresse - Bilan de l'année hydrologique" est disponible sur le site internet du BRGM.

BRGM

3, avenue Guillemin - BP 6009 - 45060 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 64 34 34 - Fax : 02 38 64 35 18
www.brgm.fr

"LES FRANÇAIS ET L'EAU" : BILAN DE 10 ANS DE SONDAGE D'OPINION !

Le Centre d'Information sur l'Eau (C.I.EAU) a publié, en partenariat avec la SOFRES l'édition 2005 du baromètre portant sur l'opinion des français vis-à-vis de l'eau

Cette synthèse reprend les chiffres les plus marquants et les principaux enseignements des enquêtes d'opinion réalisées sur ce thème au cours des dix dernières années. Elle souligne en outre les évolutions significatives par rapport aux précédentes éditions du baromètre.

L'opinion des Français sur la qualité de leur eau du robinet et du service qui leur est fourni est donc particulièrement positive en 2005. Le déclaratif de consommation comparée d'eau en bouteille et d'eau du robinet se traduit d'ailleurs par une légère progression

de l'eau du robinet et, ce faisant, par un resserrement de l'écart entre les deux types d'eau.

En revanche, le niveau de connaissance des Français en matière de prix de l'eau et de devenir des eaux usées fait apparaître de réelles lacunes.

L'information globale sur l'eau s'est nettement améliorée sur 10 ans... Néanmoins, la demande demeure très forte.

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EAU

BP 5 - 75362 Paris Cedex 08
Tél. : 01 42 56 20 00 Fax : 01 42 56 01 87
<http://www.cieau.com>

LES BOUES D'ÉPURATION URBAINES !

Le fonctionnement des stations d'épuration et les opérations d'entretien des réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales génèrent plusieurs sortes de " déchets ". Désignées sous le terme général de " sous-produits d'assainissement ", ces matières comprennent notamment les boues de stations d'épuration, les refus de dégrillage et les graisses, les boues de curage d'égouts, de bassins de décantation et fossés.

La réglementation française impose de traiter, de valoriser et d'éliminer les sous-produits de l'assainissement. Seules les boues d'épuration peuvent faire l'objet d'une valorisation en agriculture (épandage) et cela à la condition de respecter certaines règles précises (qualité des boues, périodes d'épandage, distances d'épandage etc.)

L'épandage agricole des boues d'épuration s'inscrit dans la logique du recyclage dans le milieu naturel et de l'économie des ressources non renouvelables.

En apportant des éléments fertilisants aux cultures, les boues réduisent l'utilisation d'engrais minéraux : elles diminuent d'autant les prélèvements miniers (phosphore et potasse notamment) ou la consommation d'énergie nécessaire à la fabrication des engrais (azote).

Enfin, l'épandage agricole évite le recours à des solutions uniquement éliminatrices (incinération, mise en décharge) qui présentent des impacts sur l'environnement plus défavorables que ceux de l'épandage. Toutefois, le recyclage agricole ne dispense pas de disposer de ces filières alternatives d'élimination en cas de non-conformité temporaire des boues à l'épandage.

La valorisation des boues d'épuration fait à l'heure actuelle l'objet d'un vif débat ; sous la pression des industries agro-alimentaires, les agriculteurs se montrent de plus en plus réticents à accepter l'épandage de boues sur leurs terres. Pour désamorcer cette crise le gouvernement a prévu, dans le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques, la création d'un fonds de garantie pour l'épandage des boues d'épuration.

Ce dossier vous propose une sélection de références récentes présentant les divers aspects techniques et juridiques liés à la production et à la valorisation des boues d'épuration urbaines (caractérisation et analyse des boues, difficultés techniques liées à la pratique de l'épandage, réalisation de composts à partir des boues, incinération etc.). De nombreux articles abordent spécifiquement les procédés de traitement de ces boues (séchage, déshydratation des boues etc.).

Pour commander ces documents à l'aide de leur cote ddd : eadoc@oieau.fr ou en ligne sur <http://eadoc.oieau.fr>.

Retrouvez les nouvelles références intégrées dans Eaudoc, tous thèmes confondus, sur notre site : <http://eadoc.oieau.fr> sous la rubrique "Actualités / nouvelles références biblio" (accès réservé aux abonnés après identification).

Vous pouvez aussi recevoir ce recueil sur votre messagerie : pour cela, contactez-nous : eadoc@oieau.fr.

LES PREMIERS RETOURS D'EXPERIENCE SUR LE SECHAGE SOLAIRE SOUS SERRE DES BOUES URBAINES = THE SOLAR DRYLING OF URBAN SLUDGE

67/28203

Cette synthèse s'intéresse au séchage naturel des boues de stations d'épurations urbaines. L'énergie solaire et l'effet de serre sont mis à profit pour sécher les boues dans de grandes serres où une intense ventilation a lieu. Cette technique ne nécessite que peu d'équipements. Des odeurs peuvent être émises en cas de dysfonctionnement du système ; elles peuvent indisposer les habitants du voisinage. Afin d'éviter ces odeurs les constructeurs proposent souvent des filtres d'air. - © 2005 OIEau

ENG, FRE, NOTE TECHNIQUE, MANGIN G., ENGREF, MONTPELLIER, OIEAU, LIMOGES, 2005, 27 P.

Pour public averti

GESTION DES BOUES ACTIVEES : SAVOIR EXTRAIRE LES BOUES EN EXCES

67/25198

Dans un procédé de boues activées, l'accumulation des boues est préjudiciable à son bon fonctionnement. La quantité de boue et le mode d'extraction sont à évaluer selon la taille de la station et les caractéristiques de l'effluent à traiter. - © 2004 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BARBE J., ENVIRONNEMENT ET TECHNIQUE, 2004, 49-52

Pour public averti

PROBLEMES SOULEVES PAR L'EPANDAGE DES BOUES ISSUES DES STATIONS D'EPURATION DES INDUSTRIES PAPETIERES

22/03651

Description des actions mises en place pour assurer un suivi sanitaire des boues issues des stations d'épuration (comité national sur l'épandage des boues d'épuration urbaines, cellule de veille sanitaire etc). Présentation des techniques "alternatives" de valorisation des boues d'épuration (épandage en forêt, utilisation en tant que remblais etc.) autres que l'épandage agricole. - © 2004 OIEau

FRE, QUESTION ECRITE, REMILLER J., 2004,

Pour tout public

SLUDGE MANAGEMENT FOR THE 21ST CENTURY

67/17823

Traitement et élimination des boues résiduares. 19 contributions abordant les thèmes suivants : traitements thermique et mécanique des boues ; réutilisation et valorisation des boues ; présence et devenir des éléments indésirables (métaux lourds, ...). - © 2001 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, HO G., SKRUPSI-MANTELE S., WATER SCIENCE AND TECHNOLOGY, 2000, 146 P.

Pour public spécialisé

COMPOSTS DE BOUES DE STATIONS D'EPURATION MUNICIPALES : QUALITE, PERFORMANCES AGRONOMIQUES ET UTILISATIONS

67/16241

Intérêt fertilisant du compost de boues. Vue d'ensemble sur les caractéristiques des composts de boue lors d'un usage en amendement organique ou en substrat de culture. Données sur l'inocuité des composts de boues ; sur les aspects sanitaires et les contaminants traces. Série de fiches sur les thèmes suivants : caractéristiques des composts de boues et impact sur les sols, nutriments dans les composts de boues et les sols amendés, usages des composts en amendement, valorisation des composts en substrats de culture, microbiologique, contaminants trace. - © 2000 OIEau

FRE, LIVRE, JEUCH C., JOLY Y., SAGE S., ADEME, ANGERS, 2000, 423 P.

Pour tout public

TRAITER LES BOUES URBAINES

67/15617

Devenir des boues de stations d'épuration urbaines. Epaissement, deshydratation, séchage thermique ou compostage, incinération. Valorisation en agriculture. Avantages et limites des différents procédés. Depuis le décret 97/1133 du 8 décembre 1997 et son arrêté d'application du 8 novembre 1998, les boues sont en effet des déchets et non plus des matières fertilisantes. - © 2000 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, L'ENVIRONNEMENT MAGAZINE, 2000, 7 P.

Pour tout public

BIOSOLIDS AND SLUDGE MANAGEMENT

67/03783

Gestion des boues résiduares et biologiques. Caractéristiques, composition en différents métaux, en éléments nutritifs, en composés de synthèse organique, traitement thermique, stabilisation aérobie ou anaérobie, désinfection, compostage, recyclage et inconvénients des épandages. Synthèse bibliographique. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, BOYLES L. S., KROGMANN U., MARTEL C. J., WATER ENVIRON. RES., 1997, 69, N° 4, 1997, 534-550

Pour public averti

THE EFFECTS OF CLAY AMENDMENT ON COMPOSTING OF DIGESTED SLUDGE

67/02339

Compostage des boues et amendements de boues rouges. L'étude est axée sur l'incorporation de boues rouges dans des boues digérées. L'influence de divers paramètres, pH, humidité, composés volatils... sur la vitesse de compostage et la volatilisation de l'ammoniac est étudiée. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, HO G., QIAO L., WATER RES., 1997, 31, N° 5, 1997, 1056-1064

Pour public spécialisé

LES BOUES DE STATIONS D'EPURATION URBAINES : UTILISATION EN AGRICULTURE

67/00689

Production de boues d'épuration (types de boues, production théorique des boues activées, production mesurée sur stations d'épuration, évaluation de la masse de boues réellement produites en France). Filières de traitement et d'évacuation (filières de traitement des boues biologiques en stations d'épuration, stockage des boues utilisées en agriculture, répartition de la production de boues). Utilisation agricole des boues (réglementations, incitations, aspects techniques, aspects économiques, structures d'assistance et de service pour l'épandage agricole des boues). Perspectives. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, SACHON G., B.T.I., BULLETIN TECHNIQUE D'INFORMATION, N° 21, 1995, CEMAGREF ANTONY QEAN, 1995, 14-29

Pour public averti

SEWAGE SLUDGE : INTRODUCING TREATMENT AND MANAGEMENT

66/98461

Production et gestion des boues d'épuration. Données chiffrées sur la production et composition des boues résiduelles. Descriptif des filières de conditionnement, valorisation et élimination. Traitement des odeurs associées. Nonbreux tableaux. Très complet. - © 1999 OIEau

ENG, LIVRE, CIWEM, LONDON, 1995, 1995, 118 P.

Pour public spécialisé

CARACTERISATION ET ANALYSE DES BOUES

66/92060

Analyse chimique des boues résiduelles. Les traitements et devenir des boues de station d'épuration doivent être parfaitement définis. Seule une caractérisation faible et reproductible des boues permet à l'ingénieur de prévoir des dispositifs efficaces à l'aval. Synthèse succincte. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, DERIAZ F., MULLER M. C., POINT SCI. TECH., 1994, 5, N° 1, 1994, 18-20

Pour tout public

LES SYSTEMES DE TRAITEMENT DES BOUES DES STATIONS D'EPURATION DES PETITES COLLECTIVITES

66/73473

Les boues des petites stations d'épuration. Origine, nature, destination (utilisation agricole notamment) et traitement des boues. Description des différents ouvrages et appareils utilisés. Proposition de filières de traitement. Annexes (réglementation, etc.). Ouvrage de synthèse. - © 1999 OIEau

FRE, RAPPORT, DUCHENE P., ANTONY, CEMAGREF, 1990, FNDAE NO 9, 84 P. + TABL. + FIG., 1990, 84 P.

Pour tout public

TRAITEMENT DES BOUES D'EPURATION EN ARTOIS PICARDIE

66/55116

Epandage des boues chaulées d'épuration en Artois-Picardie. La chaux intervient dans le conditionnement et la stabilisation des boues résiduaires. Ces boues possèdent une valeur agronomique reconnue. - © 1999 OIEau

FRE,ARTICLE DE PERIODIQUE, GODFROY B., GENIE RURAL, 1986, NO 12, 54-56, 4 FIG., 1 TABL, 1986, 54-56

Pour public averti

DEWATERABILITY OF MUNICIPAL SLUDGES I : A COMPARATIVE STUDY OF SPECIFIC RESISTANCE TO FILTRATION AND CAPILLARY SUCTION TIME AS DEWATERABILITY PARAMETERS

66/53502

Déshydratabilité de boues résiduaires. Calcul de deux coefficients permettant de comparer différents types de boues (boues primaires, boues actives, boues de digesteur, boues traitées thermiquement). Coefficients : résistance spécifique à la filtration, temps de succion capillaire. - © 1999 OIEau

ENG,ARTICLE DE PERIODIQUE, SMOLLEN M., WATER S A, 1986, 12, NO 3, 127-138, 10 REF, 9 FIG., 3 TABL, 1986, 127-138

Pour public spécialisé

DESHYDRATATION ET INCINERATION DES BOUES DES GRANDES STATIONS D'EPURATION

66/50095

Traitement des boues des stations d'épuration. Inventaire des différentes techniques actuellement opérationnelles avec leurs avantages et leurs inconvénients: épaissement et deshydratation, filtre sous vide, filtre presse, filtre à bande, centrifugeuse, conditionnement thermique, séchage, divers types d'incinérateurs. Quelques exemples de réalisation en RFA. - © 1999 OIEau

FRE,ARTICLE DE PERIODIQUE, GELLY P., MENIGAT R., EAU IND. NUIS., 1985, NO 95, 79-83, 5 FIG., 1985, 79-83

Pour public averti

ANALYSE DES BOUES

66/49039

Analyse des boues : synthèse bibliographique, deux premiers volumes. Tome 1 :origines des boues, traitements et utilisations. Les analyses physiques. Tome 2 : les principales déterminations chimiques. Détermination globale, acidité, matières organiques, éléments minéraux majeurs et micropolluants. Très bonne étude faisant un point assez exhaustif. - © 1999 OIEau

FRE,ARTICLE DE PERIODIQUE, LASSEE C., PARIS, AFEE, 1985, 266 P., 239 REF., 1985, 266 P.

Pour public spécialisé

LE TRAITEMENT DES BOUES URBAINES : L'ENERGIE EN QUESTION

66/47939

Gestion de l'énergie dans le traitement de boues des stations d'épuration urbaines. Analyse des dépenses d'énergie dans les différentes filières de traitement de boues (épaissement, deshydratation, conditionnement, stabilisation, hygiénisation, incinération) et des économies possibles. - © 1999 OIEau

FRE,ARTICLE DE PERIODIQUE, HAUBRY A., EAU IND. NUIS., 1984, NO 88, 21-26, 2 FIG., 3 TABL., 1984, 21-26

Pour tout public

MIXING INTENSITY AND POLYMER SLUDGE CONDITIONING

66/45620

Déshydratation de boues conditionnées avec des polymères. Expérimentation sur des boues primaires et activées provenant de stations de traitement. Caractérisation des boues. Appareillages et procédures. Influence des divers paramètres de conditionnement sur la filtrabilité (concentration en polymères. Temps de mélanges, vitesse, accélération). Nombreux résultats expérimentaux. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, KNOCKE W. R., NOVAK J. T., WERLE C. P., J. ENVIRON., 1984, 110, NO 5, 919-934

Pour public spécialisé

SCHLAMM AUS DER ABWASSERFAELLUNG/-FLOCKUNG

66/45520

Le traitement des boues en Allemagne fédérale. Statistiques concernant les modes de traitement (stabilisation et deshydratation), les floculants choisis, le taux de traitement et la destination finale des boues. Un tableau sur la teneur en métaux lourds. - © 1999 OIEau

GER, ARTICLE DE PERIODIQUE, HAHN H. H., KLUTE R., MERTSCH V., KORRESP. ABWASSER, 1984, 31, NO 11, 920-926

Pour public averti

UTILISATION AGRICOLE DES BOUES : COMPARAISON DU COUT DE TRANSPORT ENTRE BOUES LIQUIDES ET BOUES EPAISSIES

66/29128

Utilisation Agricole des boues : comparaison du coût de transport entre boues liquides et boues épaissies et pour les boues épaissies, comparaison de coût suivant les procédés d'épaississement, de digestion, de transport et de Stockage. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE,, LEININGER, NEHM, SCHELLPFEFFER - J.W.P.C.F., 1980, 52, NO 11, 2771-2779., 1980, 2771-2779

Pour public averti

CENTRIFUGATION ET INCINERATION DES BOUES DE STATIONS D'EPURATION D'EAUX USEES

66/37303

Centrifugation et incinération des boues de stations d'épuration d'eaux usées. Etude de l'incidence d'un apport de poussières de charbon en amont de la deshydratation. Siccité des boues. Pouvoir calorifique. Incidences sur différents modèles d'incinérateurs. Nombreuses données chiffrées. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE,, O.E. ALBERTSON, M. KOPPER - J.W.P.C.F., 1983, 55, NO 2, 145-156

Pour public spécialisé

CONTROLE DU GONFLEMENT DES BOUES DANS UNE STATION A BOUES ACTIVEES PAR RENFORCEMENT DE L'AERATION, MODIFICATION DES POINTS D'INTRODUCTION DE L'EFFLUENT, CHLORATION DES BOUES DE RECYCLAGE

66/34296

Contrôle du gonflement des boues dans une station à boues activées par renforcement de l'aération, modification des points d'introduction de l'effluent, chloration des boues de recyclage. L'alimentation en flux piston a permis de contrôler la croissance filamenteuse des boues. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE,, A.F. ROZICH, R.M. SYKES, G.B. WALKENSHAW - J.W.P.C.F., 1982, 54, NO 3, 231-237

Pour public averti

TRAITEMENT DES BOUES RESIDUAIRES

66/37729

Traitement des boues résiduares. Tendances de l'évolution des procédés en Grande-Bretagne pour une amélioration du rendement. Épaississement gravitaire, conditionnements chimiques et thermiques, deshydratation mécanique, stabilisations biologique et chimique. Perspectives d'avenir. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE,, A.M. BRUCE, C.F. LOCKYEAR - WATER POLLUT. CONTROL., 1982, 81, NO 3, 425-443

Pour public averti

DIGESTION THERMOPHILE DES BOUES

66/36041

Digestion thermophile des boues. Description de la station d'épuration des eaux usées d'Hyperion-Los Angelès et historique du développement depuis 1952 de la digestion thermophile à 50 degrés C. Par suite de difficultés de deshydratation des boues. Résultats d'exploitation très synthétiques comparés à la digestion mésophile. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE,, W.F. GARBER - J.W.P.C.F., 1982, 54, NO 8, 1170-1175

Pour public spécialisé

TRAITEMENT DES BOUES HYDROXYDES

66/36655

Traitement des boues hydroxydes. Techniques disponibles suivant caractéristiques des boues. Filière type utilisée au Japon et présentation d'une réalisation française : station de Moule dunkerque. Ensemble de deux communications en anglais et en français de spécialistes japonais et français. - © 1999 OIEau

ENG, FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE,, N. TAMBO, M. KOBAYASHI, P. THEBAULT - ZURICH, 14EME CONGRES A.I.D.E., 6-11/09/82

Pour public averti

EXPERIENCES ACQUISES DANS LE TRAITEMENT DES BOUES

66/36926

Traitement des boues résiduares. Panorama des procédés employés actuellement : stabilisation aérobie et anaérobie, épaississement, conditionnement, filtration (sous vide, sous pression, à bande presseuse) centrifugation, lit de séchage, désinfection, le but ultime étant le recyclage dans le milieu naturel. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, MÖLLER U., TRIB. CEBEDEAU, 1981, 291-309

Pour public averti

SLUDGE TREATMENT

66/38545

Sludge treatment. Boues résiduares urbaines et industrielles. Production, caractéristiques, procédés de traitements : digestion anaérobie ou aérobie, épaississement, conditionnements, systèmes de deshydratation, incinération, épandage. Effets sur l'environnement. Synthèse des connaissances. Très nombreuses figures et données chiffrées. - © 1999 OIEau

ENG, LIVRE, ECKENFELDER W.W., SANTHANAN C. J., ECKENFELDER W.W., SANTHANAN C. J. - NEW YORK, MARCEL DEKKER, POLLUT. ENG. TECHNOL., 1981, NO 14, 599 P.

Pour public spécialisé

EPAISSISSEMENT SEPARÉ DES BOUES EN EXCES ET DES BOUES PRIMAIRES

66/38091

Épaississement séparé des boues en excès et des boues primaires. Essais comparés d'un flottateur Degrémont et de centrifugeuses Sharples Stokes et Humboldt Wedag (OTV) pour épaississement des boues en excès et expérimentation sur filières achères 1 et 4 de décantation des boues primaires. Résultats et conclusions. - © 1999 OIEau

FRE, RAPPORT, GOUSAILLES M., VARENNE A., - PARIS, A.F.B.S.N./C.R.E.A.T.E./ D.S.I.C./CENT. EXP. COLOMBES, 1981

Pour public averti

LES TRAITEMENTS DES BOUES D'EPURATION (1^{ERE} PARTIE)

66/29148

Les traitements des boues d'épuration (1^{ère} partie). Cours pour adultes de la faculté de Milan. La digestion anaérobie avec ou sans récupération de gaz, la digestion aérobie et la deshydratation par épaississement, filtration, centrifugation et traitement chimique. - © 1999 OIEau

ITA, ARTICLE DE PERIODIQUE, ING. AMBIENTALE, 1981, NO 2, 99-199

Pour public averti

TRAITEMENT DES BOUES DE STATIONS D'EPURATION (2^{EME} PARTIE) : STABILISATION ET DESHYDRATATION DES BOUES PAR PROCÉDES THERMIQUES

66/29149

Traitement des boues de stations d'épuration (2^{ème} partie) : stabilisation et deshydratation des boues par procédés thermiques. Les possibilités d'épandage des boues à des fins agricoles. - © 1999 OIEau

ITA, ARTICLE DE PERIODIQUE, ING. AMBIENTALE, 1981, 10, NO 3, 213-338

Pour public averti

STOCKAGE DES BOUES RESIDUAIRES AVANT CONDITIONNEMENT CHIMIQUE ET DESHYDRATATION MECANIQUE

66/34819

Stockage des boues résiduelles avant conditionnement chimique et deshydratation mécanique. Etude de l'influence du temps de stockage sur les caractéristiques des boues et les quantités de réactifs nécessaires. Effet de l'élutriation sur la filtrabilité des boues. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, D.J. WILLIAMSON, G. WHEALE - WATER POLLUT. CONTROL., 1981, 80, NO 4, 529-536

Pour tout public

EPAISSISSEMENT DES BOUES DANS LES CLARIFICATEURS SECONDAIRES DES STATIONS A BOUES ACTIVEES

66/32943

Épaississement des boues dans les clarificateurs secondaires des stations à boues activées. Comparaison des performances observées sur les installations avec les théories sur la décantation des boues. Proposition de quelques recommandations sur le dimensionnement et la conception des clarificateurs circulaires à flux vertical. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, J.A. ANDERSON - WATER POLLUT. CONTROL., 1981, 80, NO 4, 521-528

Pour public spécialisé

Les références récentes de JuriEaudoc sont consultables sur le Web
<http://eaudoc.oieau.fr>

Ces documents sont disponibles à l'Office International de l'Eau

TEXTES JURIDIQUES

Arrêté du 6 septembre 2005 modifiant l'arrêté du 20 avril 2005 pris en application du décret relatif au programme national d'action contre la pollution des milieux aquatiques par certaines substances dangereuses. (J.O. du 4 octobre).

Arrêté du 3 octobre 2005 portant nomination au Comité National de l'Eau (J.O. du 28 octobre 2005).

QUESTIONS POSÉES AU GOUVERNEMENT

Vers des dispositifs innovants en matière d'irrigation ?

Interrogé par la Député Chantal Robin-Rodrigo, le Ministre de l'Agriculture fait le point sur l'opportunité de développer en France des dispositifs d'irrigation innovants permettant de réduire les consommations d'eau utilisés en Agriculture. Le Ministre se prononce notamment sur l'utilisation de systèmes de goutte-à-goutte contrôlés par ordinateur. (Question écrite de Madame Chantal Robin-Rodrigo publiée au J.O.A.N. du 6 septembre 2005 / Réponse du Ministre de l'Agriculture publiée au J.O.A.N. du 25 octobre 2005).

Quelle est la garantie minimale pour les conduites d'assainissement et d'adduction d'eau ?

Le Sénateur Jean-Louis Masson demande au Ministre de l'Équipement de lui préciser quelles sont les obligations de garantie qui peuvent peser sur les constructeurs des réseaux d'eau et d'assainissement (assurance construction ?, régime général de responsabilité ?, régime spécial de responsabilité décennale des constructeurs ?) (Question écrite de M. Jean-Louis Masson publiée au JO Sénat du 16 juin 2005 / Réponse du Ministre de l'Équipement publiée au J.O. Sénat du 20 octobre 2005)

Quelles sont les Caractéristiques d'une gestion en régie des services d'eau et d'assainissement ?

Le Sénateur Joël Bourdin interroge le Ministre de l'Intérieur sur les caractères de la régie dite "directe", de gestion des services publics à caractère industriel et commercial, notamment concernant l'eau potable et l'assainissement des eaux usées. L'article L 2221-4 du CGCT précise que les régies créées pour la gestion des services publics à caractère industriel et commercial sont dotées soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière, si le Conseil Municipal ou le Comité Syndical en a ainsi décidé ; soit de la seule autonomie financière. Par ailleurs, d'après l'article L 2221-8 du CGCT, aucune régie simple n'aurait dû être créée depuis le 28 décembre 1926. Quelle est la base juridique des décisions prises dans le cadre de régies simples créées depuis cette date ? Doivent-elles se transformer en régie autonome ? (Question écrite de M. Joël Bourdin publiée au J.O. Sénat du 14 avril 2005 / Réponse du Ministre de l'Intérieur publiée au J.O. Sénat du 20 octobre 2005).

Assujettissement à la redevance d'assainissement d'une maison non raccordée et non raccordable au réseau collectif ?

Le Sénateur Jean-Louis Masson a récemment interrogé la Ministre de l'Écologie et du Développement Durable sur les règles relatives à l'assujettissement à la redevance d'assainissement d'une maison non raccordée et non raccordable au réseau collectif. Il souhaite en outre savoir de quel type de juridiction relève le contentieux potentiel lié à la contestation du paiement de cette redevance.

(Question écrite de M. Jean-Louis Masson publiée au J.O. Sénat du 16 juin 2005 / Réponse de la Ministre de l'Écologie publiée au J.O. Sénat du 6 octobre 2005).

Problèmes écologiques liés aux forages réalisés par les particuliers.

Le Député Pascal Terrasse interroge la Ministre de l'Écologie sur le risque de surexploitation et de dégradation de la ressource en eau liée à la multiplication des forages domestiques sur le territoire de certaines communes. (Question écrite de M. Pascal Terrasse publiée au J.O.A.N. du 5 juillet 2005 / Réponse de la Ministre de l'Écologie publiée au J.O.A.N. du 27 septembre 2005).



Le Ministère de l'Écologie
et du Développement Durable
(Direction de l'Eau)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation
de la Pêche et des Affaires Rurales



La Région Limousin



Le Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale
(Direction Générale de la Santé)



Le Réseau International
des Organismes de Bassin
(Aquadoc-Inter - RIOB)

NOS PARTENAIRES

Les services d'information pour nos abonnés

Trois forfaits disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche.

119,60 € TTC
100,00 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les grands comptes, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ La revue de presse électronique quotidienne en ligne et par mail.

251,16 € TTC
210,00 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ La revue de presse électronique quotidienne en ligne et par mail,

- ⊕ **Information Eaux en version papier** sur votre bureau (11 n°/an)
- ⊕ les dernières références bibliographiques de nos bases en ligne,
- ⊕ La construction de votre **veille automatisée** (2 requêtes).

454,48 € TTC
380,00 € HT

Abonnez-vous !

<http://eaudoc.oieau.fr>

AQU@VEILLE

L'actualité du monde de l'eau en direct sur votre messagerie
150 € HT / an

aquaveille@oieau.fr



Liens Priviliégiés

RIOB

SEMIDE

AQUADOC-INTER

CARTEL

SAGE

www.oieau.org



Office International de l'Eau

Direction de l'Information, de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48
E-mail : caudoc@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>